

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue vendredi le 21 janvier par visioconférence.

Sont présents : Martin Tourigny, Sylvain Bergeron, Grégoire Bergeron, Claudia Doucet, Marie-France Plante et Evelyne Lampron.

Est absent : Patrick Mathis.

La séance est ouverte à 20h15 par monsieur Martin Tourigny, maire. Jessica Després, greffière-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière ;
3. Levée de la séance extraordinaire.

2022-01-009 **Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Marie-France Plante, appuyé par Sylvain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRESENTS.

2022-01-010 **Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière.**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier Gabriel Pinard a remis sa démission et quitté son emploi le 12 novembre 2021;

ATTENDU l'appel de candidature qui a été publié pour le poste en question;

ATTENDU l'examen des curriculum vitae et les recommandations du comité de sélection;

Il est proposé par Claudia Doucet et appuyé par Sylvain Bergeron d'embaucher madame Julie Paris au poste de directrice générale et greffière-trésorière et de mandater monsieur Martin Tourigny, maire, à signer le contrat de travail pour et au nom de la Municipalité.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS PRESENTS.

Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, Evelyne Lampron, secondée par Marie-France Plante, propose la levée de la séance à 20h20. La séance est close.

« Je, Martin Tourigny, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Martin Tourigny
Maire

Jessica Després
Secrétaire de la séance